



LA MISE EN PLACE DES CONTRÔLES DU FLUX ACHAT

 **SIFAC** DÉMAT

Journée du 4 novembre



amue 
MUTUALISATION + SOLUTIONS



Objectif de l'atelier



Cet atelier a pour objectif de voir les responsabilités respectifs de l'ordonnateur et du comptable au vu de la réglementation ; les contrôles qui peuvent être effectués et par qui ; ainsi que les modalités d'organisation à mettre en place avec Sifac Démat, notamment le service facturier





Retour d'expérience



Merci de votre attention



Contact

Carole-laure.besson@amue.fr

www.amue.fr